

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROANNE - 4201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/02/2026 - 502 - 2011 B 00335 - 538 209 057 - 7web

certifiée sincère ①
et conforme à l'original *gast*

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

certa

N° 15948 * 07

Formulaire obligatoire (article 302

septies A du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise		SARL F WEB		Neant ☐		
Adresse de l'entreprise		13 Rue de Matel 42 300 Roanne				
SIRET		53820905700016				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				31/03/2025		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net		
		1	2	3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012			
	{ Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	166	070	166	
		{ Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	26	086	26	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	192	098	192	
Total général (I + II)		110	192	112	192	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132			
	Report à nouveau	134	(5207)			
	Résultat de l'exercice	136	(346)			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	(5453)			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172			
	Comptes courants d'associés	173				
	Autres dettes	175	5645			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	5645				
Total général (I + II + III)		180	192			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 392 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL FWEB

Néant ☐

Exercice N clos le

31/12/2025

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires }		215	214
	Services *		217	218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *			224
	Subventions d'exploitations reçues			226
	Autres produits			230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234
	Variation de stocks (marchandises) *			236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243		244
	Rémunérations du personnel *			250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254
	Dotations aux provisions			256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259			262
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260			
Total des charges d'exploitation (II)				264

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280			294
---------------------------	-----	--	--	-----

Produits exceptionnels (IV)

				290
--	--	--	--	-----

Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		

Impôt sur les bénéfices * (VII)

				306
--	--	--	--	-----

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

				310
--	--	--	--	-----

B - RÉSULTAT FISCAL

Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312			314
--	-----	--	--	-----

RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cplcs-cis d'associés	247		330
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	

DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)	936	ZFU - TE (44 octies A)	987		342
			JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quinquies A	181		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352			354
--------------------------------	-----	--	--	-----

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits antérieurs reportables *				360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370			372
--------------------------------	-----	--	--	-----

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certificat d'origine et conforme à l'original

2025

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire l'article 302 septies A bis du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise

SARL 7WEB

Néant ☒

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements aux éléments sortis de l'actif à la fin de l'exercice et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial			495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516		
	Constructions		520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546		
	Matériel de transport		550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL			570		572		574		576		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *										
	Amortissements *										
	Valeur résiduelle										
	Prix de cession *										
	Court terme *										
	Plus ou moins-values										
	Long terme										
	19 % ⑥										
	15 % ou 12,8 % ⑦										
	0 % ⑧										
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Certifiée sincère et conforme à l'original

gast

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL FWGB		Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter			
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont 325 cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	
		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

Certifiée sincère et conforme à l'original

[Signature]

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 670 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL 7WEB

Néant ☐

Exercice ouvert le : 1/4/24

et clos le : 31/3/25

Données en nombre de mois

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
---	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	016
Date de cessation		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

certifiée sincère et conforme à l'original *gest*

N° de dépôt

(1)

Néant ☐

Exercice clos le 31 03 2025		SIREN 538209057	
Dénomination de l'entreprise SARL ZWEB			
Adresse (voie) 13 Rue de Matel			
Code postal 42300	Ville ROANNE		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE 901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE 903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 904	10
TOTAL DES LIGNES 901 + 903 905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904 906	10

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M	Nom de famille MAZET	Prénom(s) PATRICK	
Nom d'usage	% de détention 50	Nb de parts ou actions 5	
Naissance : Date 9/2/74	N° Département 42	Commune St Etienne	Pays France
Adresse : N° 13	Voie Rue de Matel		
Code postal 42300	Commune Roanne	Pays France	
Titre (2) M	Nom de famille CABARAT	Prénom(s) ROMAIN	
Nom d'usage	% de détention 50	Nb de parts ou actions 5	
Naissance : Date 1/10/31	N° Département 45	Commune Orléans	Pays France
Adresse : N° 4	Voie Allée des Platanes		
Code postal 45650	Commune St Jean le Blanc	Pays France	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifiée sincère et conforme à l'original *gaut*

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SC 2025

Formulaire obligatoire (article 28 de l'annexe II
du DGF)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Neant ☒

Exercice clos le	31 03 20 25	SIREN	538 20 9057
Dénomination de l'entreprise	SARL 7WEB		
Adresse (voie)	13 Rue de Matel		
Code postal	42300	Ville	ROANNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifiée sincère et conforme à l'original *guez*

Procès-verbal de décision ordinaire
Société SARL 7WEB
Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : 13 Rue de Mâtel – 42300 ROANNE
RCS de Roanne
Siret : 538 209 057 00016
Procès-verbal de la décision ordinaire en date du 15 juin 2025

Les associés de la société à responsabilité limitée surnommée au capital de 100 euros, ont pris la décision ordinaire suivante, sur la convocation de la gérance.
Le gérant Mr MAZET Patrick, est présent.
Il constate que les associés sont présents.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

- 1 – Rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 mars 2025.
- 2 – Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
- 3 – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025 et affectation du résultat.
- 4 – Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce et décision à cet égard.
- 5 – Quitus à la gérance. Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
Les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe ;
Le texte des résolutions proposées.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition des associés dans les formes et délais légaux. Il ajoute que les associés n'ont pas usé de la faculté offerte par l'article L223-26 du Code du Commerce, et n'ont pas posé de questions écrites.

Les associés donnent acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du gérant.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par la gérance, relatif à l'exercice clos le 31 mars 2025 approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître une perte de 346 euros. Les associés donnent quitus entier et définitif au gérant de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés approuvent les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décident d'affecter ce résultat de la façon suivante :

346 € au compte 11 : « report à nouveau »

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

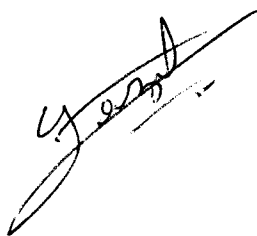
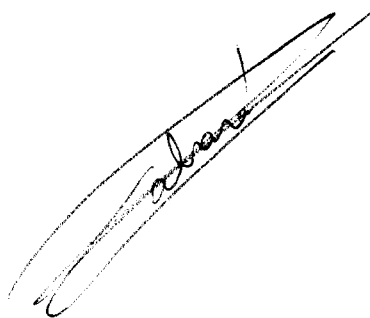
TROISIEME RESOLUTION

Les associés, lecture faite du rapport spécial de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L223.19 du Code du Commerce, approuvent le dit rapport en ses termes et conclusions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après signature du présent procès verbal.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. S. M.', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. B. M.', written over a horizontal line.